

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 octobre 2022

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au centre des loisirs de Saint-Adelme à 19 h 00 jeudi le 20^e jour d'octobre 2022. Sont présents Messieurs les conseillers : Jean-Luc Bérubé, Yanik Levasseur et Mesdames les conseillères : Isabelle Truchon, Johanne Thibault et Cynthia D'Astous sous la présidence de la mairesse madame Josée Marquis. Est absent : Raphaël Helgerson-Gendron.

CONSTAT DU QUORUM

RÉSOLUTION #2022-204

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par courriel à tous les membres du Conseil en date du 17^e jour du mois d'octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents forme quorum et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yanik Levasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Mandat à PF Services-Conseil Inc. pour la préparation du budget 2023;
4. Période de questions;
5. Fermeture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son honneur la mairesse Madame Josée Marquis déclare la séance ouverte à 19 h 00.

RÉSOLUTION #2022-205

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET 2023 A PF SERVICES-CONSEIL INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Adelme est en remaniement de personnels;

CONSIDÉRANT QUE la Mairesse Josée Marquis a approché plusieurs firmes comptables dont le prix était supérieur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité utilise déjà les services de PF Services-Conseil Inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-Luc Bérubé et résolu de faire l'octroi du contrat à << PF Services-Conseil Inc. >> de la préparation du budget au montant de 70\$/hrs pour un maximum de 45 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS RELIÉS À L'ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

RÉSOLUTION #2022-206
LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Madame Johanne Thibeault et résolu à l'unanimité de fermer la séance à 19 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS

Josée Marquis, Mairesse

Jessica Bouchard, Directrice générale
greffière-trésorière